

**Vertige est une solution pour l'installation rapide de toitures végétalisées. Le tapis végétal peut peser au maximum 25 kg/m<sup>2</sup> à saturation d'eau.**

**Vertige**

## Végétalisation rapide des toitures

Stéphane Demguilhem, fondateur des sociétés girondines Déco Flor (paysagisme d'intérieur) et Les jardins de Déco Flor (paysagisme d'extérieur), vient de créer la société Vertige, dont l'objet est de produire et de commercialiser un système de végétalisation de toitures. Il s'est allié avec Mathieu Herteau, exploitant agricole qui dispose de 200 hectares de culture au cœur de la forêt landaise, à Sanguinet, et avec Michel Chamouveau inventeur du gazon minute. L'entreprise Vertige est installée à Villenave-d'Ornon, en Gironde. Elle souhaite, dans un premier temps, mettre en place un réseau de distributeurs qui formera des couvreurs et spécialistes de l'étanchéité à la pose du toit végétal. Le procédé Vertige est un système prêt-à-poser de toiture auto-irrigué qui s'installe sur tous les supports (tuiles, béton, tôles d'acier nervurées, bois

et panneaux dérivés), sur des toits ou des terrasses (pentes jusqu'à 30°). Il s'adapte aussi bien aux besoins des particuliers que des entreprises et se pose comme une simple moquette: une nappe drainante est installée sur le toit. Sur celle-ci est ensuite posé un tapis sec raccordé au système d'alimentation en eau. La plaque de végétaux, de 5 à 8 cm d'épaisseur, vient ensuite terminer l'ensemble. Les plantes utilisées sont un mélange de Sédums, choisis pour leur facilité d'entretien et leur résistance aux conditions climatiques (- 20 à + 50 °C), l'absence de tonte et leur faible besoin en eau. Le créateur précise que dès la seconde année, le tapis auto irrigué peut recevoir des plantations



de bulbeuses (iris, crocus, jonquilles, narcisses...) pour obtenir un champ de fleurs sur la toiture. La pose s'effectuera de mars à octobre. Des kits sont disponibles pour les particuliers souhaitant végétaliser jusqu'à 100 m<sup>2</sup> de toiture à un prix variant de 50 à 100 euros par m<sup>2</sup> posé.